

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RÉUNION DU 04 AVRIL 2024 - A 17 H 45

Le 04 avril 2024 à 17 h 45, se sont réunis, en séance ordinaire, les membres du Conseil d'Administration du CCAS sous la présidence de Monsieur Jean-Charles VITAUX, Maire et Président.

Présents :

Jean-Charles VITAUX, Odile BOINET, Richard VACOSSAINT, Cindy BARBE, Germain BOIVIN, Gérard VAUTIER, Martine LEMERCIER, Chantal LORPHELIN.

Absentes excusées : Brigitte VIOLET et Marie-Antoinette CHARPENTIER

Absent : néant

Secrétaire de Séance : Madame Odile BOINET

Ordre du jour :

- ▶ Vote du Budget Primitif 2024
- ▶ Informations et questions diverses.

Vote du Budget Primitif 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le projet de budget primitif 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement :
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement :

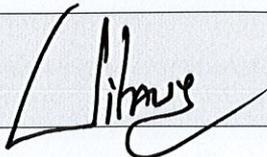
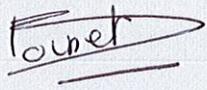
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	21 225.00 €	21 225.00 €
Section d'investissement	0.00 €	0.00 €
TOTAL	21 225.00 €	21 225.00 €

Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité cette décision portant le n° CCAS-2024-04.

Informations et questions diverses :

- Monsieur le Président rappelle qu'une expulsion est en cours. La famille doit être relogée dans la famille
- Il informe que le pôle accompagnement et médiation « APREMIS », en partenariat avec EDF, propose de venir en aide aux familles ayant des difficultés à régler leurs factures énergétiques. APREMIS peut négocier les paiements et aider dans les démarches relatives à l'énergie (chèque énergie, explications de factures, conseils en écocestes, échanges sur les habitudes de consommation...)

La séance est levée à 18 h 05

Le Président, Jean-Charles VITAUX		La Secrétaire, Odile BOINET	
--------------------------------------	---	--------------------------------	---